

Déclaration préalable pour les  
membres de l'UNSA éducation

**CHSCT Académique**

**Clermont-Ferrand**

**Réunion du 19 décembre 2013**



An II après la mise en place des CHSCT, force est de constater que notre instance peine encore à trouver le bon rythme, pourtant les enjeux sont essentiels et les axes de travail nombreux.

A ce jour, il est encore difficile pour les membres des CHSCT d'être identifiés et reconnus par les personnels comme des collègues aptes à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail.

L'information diffusée par voie syndicale n'est pas suffisante : il est impératif que l'administration développe encore la communication à destination de tous les personnels afin que le CHSCT puisse exister concrètement.

Notre instance ne doit pas non plus rester cantonnée au cadre feutré d'une salle de réunion ; il est donc indispensable que nous allions à la rencontre des collègues sur le terrain.

A ce titre, nous attendons beaucoup de notre réunion du jour au sujet des mesures de formation SST pour les membres des CHSCT : c'est un préalable qu'il faut remettre en œuvre très rapidement et régulièrement.

Pour l'UNSA-Education, la question des décharges pour les membres et les secrétaires de CHSCT, instaurées par l'accord cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique du 10 septembre 2013, doit trouver une réponse aujourd'hui.

Notre instance a également besoin de crédibilité. Lors de notre précédente réunion, nous avons longuement abordé la fermeture prochaine du Lycée de Romagnat et il semblait nécessaire, au regard de cette situation délicate, que les membres de ce CHSCTA soient destinataires des documents de la commission de sécurité. Or, à ce jour, rien ne nous est parvenu. Comment être pris au sérieux dans ces conditions ?

Les membres de l'UNSA-Education attendent plus de volontarisme de la part de notre administration. A ce titre, nous attendons, Madame le Recteur, que vous impulsiez une dynamique auprès des DASEN afin que les CHSCT soient efficaces tant au niveau académique que dans tous les départements.

Visibilité

Disponibilité

Crédibilité

Trois bonnes résolutions qu'il faudra tenir en 2014 pour que les CHSCT prennent toute leur dimension dans l'intérêt des personnels.